**Trans Mountain Pipeline ULC**

**Projet d’agrandissement du réseau de Trans Mountain (le « projet »)**

**Dossier OF-Fac-Oil-T260-2013-03 60**

**Remise en marche des processus de réglementation de l’Office national de l’énergie**

**Formulaire de commentaires du public**

|  |  |
| --- | --- |
| Date limite pour présenterdes commentaires : | **Au plus tard le 5 juillet 2019** |
| Manière de déposer le formulaire : | En ligne (méthode privilégiée), au moyen de l’[outil de dépôt électronique](https://apps.neb-one.gc.ca/efile/ElectronicDocumentSubmission.aspx?GoCTemplateCulture=fr-CA) (sélectionner « 2019 – Reprise des processus réglementaires – Trans Mountain » dans la liste déroulante) Télécopieur : 1-877-288-8803Poste : 517, Dixième Avenue S.-O., bureau 210Calgary (Alberta) T2R 0A8 |
| Assistance : | Équipe des conseillers en processusTMX.Aide@neb-one.gc.ca ou 1-800-899-1265  |

Dans une [lettre](https://apps.neb-one.gc.ca/REGDOCS/File/Download/3797397) datée du 21 juin 2019, l’Office a annoncé la tenue d’un appel de commentaires du public au sujet de la remise en marche des six processus de réglementation suivants, qui sont liés au projet. L’Office a décrit l’état d’avancement de chacun et il a proposé une démarche pour les remettre en marche.

1. Respect des conditions
2. Approbation du tracé détaillé (y compris les ordonnances visant les plan, profil et livre de renvoi [ou les « PPLR »] et les ordonnances concernant un mode substitutif de signification)
3. Modification du tracé
4. Modification d’éléments autres que le tracé et changements à la conception
5. Droit d’accès
6. Ordonnances d’accès temporaire

Vos commentaires peuvent porter sur le ou les processus qui vous intéressent. Le formulaire vise à vous aider à définir vos commentaires, mais rien ne vous oblige à l’utiliser. Si vous préférez utiliser un format différent, l’Office vous demande d’ajouter la mention « Dossier **OF-Fac-Oil-T260-2013-03 60** » à votre document, de préciser le ou les processus dont vous traitez et d’organiser vos commentaires en conséquence.

Tout argument juridique devrait être exposé dans un document séparé, joint à vos commentaires, et il devrait faire mention de toute autorité législative compétente ou jurisprudence pertinente.

Prière de lire la lettre de l’Office pour un complément d’information et des lignes directrices.

**À VOTRE SUJET (OBLIGATOIRE)**

|  |  |
| --- | --- |
| Votre nom : | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Nom du groupe, de la société ou de l’organisation que vous représentez, le cas échéant : | Cliquez ici pour entrer du texte. |

**A RESPECT DES CONDITIONS**

*Veuillez inscrire vos commentaires ci-après.*

Cliquez ici pour entrer du texte.

**B APPROBATION DU TRACÉ DÉTAILLÉ (Y COMPRIS LES ORDONNANCES VISANT LES PPLR ET LES ORDONNANCES CONCERNANT UN MODE SUBSTITUTIF DE SIGNIFICATION)**

*Veuillez inscrire vos commentaires ci-après.*

Cliquez ici pour entrer du texte.

**C MODIFICATION DU TRACÉ**

*Veuillez inscrire vos commentaires ci-après.*

Cliquez ici pour entrer du texte.

**D MODIFICATION D’ÉLÉMENTS AUTRES QUE LE TRACÉ OU CHANGEMENTS À LA CONCEPTION**

*Veuillez inscrire vos commentaires ci-après.*

Cliquez ici pour entrer du texte.

**E DROIT D’ACCÈS**

*Veuillez inscrire vos commentaires ci-après.*

Cliquez ici pour entrer du texte.

**F ORDONNANCES D’ACCÈS TEMPORAIRE**

*Veuillez inscrire vos commentaires ci-après.*

Cliquez ici pour entrer du texte.

**COMMENTAIRES GÉNÉRAUX**

*Veuillez inscrire vos commentaires ci-après.*

Cliquez ici pour entrer du texte.